

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 novembre 2016

Journée Mondiale du Diabète : les premiers référentiels régionaux pour prévenir la maladie et ses complications

A l'occasion de la Journée Mondiale du diabète le 14 novembre 2016, l'ARS Océan Indien et ses partenaires à La Réunion publient les premiers référentiels régionaux d'intervention. Ils réaffirment ainsi leur engagement à œuvrer ensemble, et à soutenir la mobilisation de tous contre cette maladie qui touche l'île de façon préoccupante.

— Une conférence de Consensus pour amplifier la dynamique de lutte contre le diabète

Parce que la lutte contre le diabète est une priorité régionale, l'ARS Océan Indien et ses partenaires sont engagés dans une stratégie commune : le Programme Alimentation, Activité, Nutrition, Santé.

Au-delà, tous les acteurs doivent désormais relever le défi d'une prévention efficace et d'une meilleure qualité de vie pour les patients. Cette demande légitime émane à la fois des professionnels de santé, des associations de patients mais aussi, de l'ensemble de la société.

En réponse, l'ensemble des acteurs s'est engagé dans une démarche exigeante et innovante : l'installation d'une « Conférence de consensus » ouverte à l'ensemble des acteurs et aux patients de La Réunion et de Mayotte pour :

- s'accorder sur la situation du diabète, à La Réunion et à Mayotte,
- produire des référentiels d'interventions dans différents domaines, allant de la prévention, jusqu'à l'accompagnement des patients.

Quatre axes ont été retenus :

- connaissance du diabète dans nos îles : quelles données sont disponibles ? quels sont nos besoins de connaissance complémentaire sur le diabète pour mieux agir ?
- la prévention : quels publics cibles ? quels objectifs ? quelles modalités efficaces d'intervention ?
- le dépistage du diabète : quels bénéficiaires ? quelles modalités d'annonce et d'orientation vers le parcours de soins ?
- l'accompagnement des personnes atteintes : quelle autonomie recherchée des patients dans la prise en compte de leur maladie ? quelles modalités de soutien pour permettre aux patients de ralentir la progression de la maladie et de limiter les complications ?

Le 28 avril dernier, l'ARS Océan Indien ouvrait la conférence de Consensus Diabète, avec ses partenaires de La Réunion et de Mayotte : Rectorat et Vice-Rectorat ; Directions de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt ; Directions de la jeunesse, des sports et la cohésion sociale ; Conseil Régional ; Conseil Départemental de La Réunion et Conseil Départemental de Mayotte ; Associations départementales des maires ; Caisse de sécurité sociale de Mayotte, Caisse Générale de Sécurité Sociale de La Réunion, Régime Social des Indépendants, Direction Régionale du Service Médical, et Mutualité de La Réunion.

>> Une construction collective des référentiels d'action

Plus d'une centaine d'acteurs et de patients, de La Réunion et de Mayotte, se sont réunis, lors d'ateliers participatifs afin de s'accorder sur les conditions de réussite des actions de prévention du diabète et de ses complications.

Un jury, constitué de personnalités de la santé et des représentants de la société civile et des patients, a veillé à la cohérence des travaux, et à la prise en compte des recommandations nationales et internationales et des données de la science.

>> Novembre 2016 : Cinq premiers référentiels pour La Réunion

A l'occasion de la Journée Mondiale du diabète, le 14 novembre 2016, cinq premiers référentiels sont rendus publics. Ils portent sur l'observation et le partage des études et connaissances, la prévention générale et ciblée, le dépistage, et l'éducation thérapeutique du patient.

>> Ces référentiels sont consultables sur le site Internet de l'ARS Océan Indien <<

>> Prochaines étapes : convention entre financeurs et appels à projet

Dès janvier 2017, l'ARS Océan Indien et ses partenaires signeront une convention opérationnelle, garantissant :

- la poursuite de la démarche d'élaboration de référentiels d'intervention partagés avec les acteurs et associations,
- la coordination de leurs financements et soutiens pour la mise en œuvre de ces référentiels,
- l'évaluation des effets produits par ses référentiels et l'adaptation de ses derniers dans la recherche d'une efficacité renforcée ;

A cette occasion, ils ouvriront des Appels à Projet soutenant des dynamiques collectives de promotion de la santé dans les quartiers, et réorientant les interventions des acteurs de la prévention et de l'accompagnement aux soins, conformément aux référentiels validés.

La même démarche sera poursuivie dans les prochaines semaines à Mayotte.

— Le diabète à La Réunion et à Mayotte

Le diabète est une maladie métabolique caractérisée par une concentration en sucre trop forte dans le sang liée à un trouble de la production de l'insuline, hormone régulant le glucose dans le corps. C'est une maladie chronique, avec laquelle le patient devra composer toute sa vie, et qui peut s'accompagner de complications graves et invalidantes : troubles de la vision, insuffisance rénale, artérite des membres inférieurs pouvant entraîner des amputations, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux...

A La Réunion et à Mayotte, près d'une personne sur dix bénéficie d'un traitement contre le diabète; c'est plus de deux fois le niveau national, avec des complications lourdes et handicapantes pour les patients et leur entourage. Chaque année, près de 4 000 réunionnais sont admis en Affection Longue Durée (ALD) du fait d'un diabète, chiffre amené à augmenter du fait du vieillissement de la population.

Au travers du diabète se jouent des questions d'équilibre nutritionnel et d'accès à une alimentation de qualité, de lutte contre la sédentarité et d'activité physique, et donc d'habitudes de vie, d'accès aux soins et d'éducation à la santé.

— Les acteurs de la lutte contre le diabète à La Réunion



Contacts Presse :

- **ARS OI** : Huguette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr
- **Préfecture de La Réunion** - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr